Saint Etienne Aux Clos

BULLETIN MUNICIPAL 2022

Remerciements à Julien Pappalardo pour cette magnifique photo

Vous trouverez dans ce bulletin municipal

- Mot du Maire
- Le conseil municipal
- Informations municipales
- Tarifs communaux 2023
- Etat civil
- Informations diverses
- PLUI
- Haute Corrèze Communauté
- Réalisations 2022
- Projets 2023
- Plus d’un siècle les sépare
- La diversité de notre commune
- Mots des associations
- L’Echo du Dognon

Mot du Maire

Cette nouvelle année s'ouvre sur un monde en pleine mutation contraint de faire face à de multiples défis.
Aussi, je tiens plus que jamais, en mon nom et celui de l'équipe municipale, à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé.

L'année 2022 n'a pas été celle du retour à la normale, auquel nous aspirions tous, après deux années de crise sanitaire.
La guerre en Ukraine et ses conséquences sur les prix de l'énergie, des matières premières, de l'alimentation a eu un impact direct sur les ménages, les entreprises, sans épargner les collectivités.
Ayons une pensée pour les nombreuses victimes de ce conflit.

Nous devons également faire face à des nouvelles lois peu adaptées à notre territoire.
Je pense entre autres à la loi ALUR, qui a imposé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Le développement de nos territoires ruraux risque d'être soumis à rude épreuve.
L'avenir de nos communes dépend de leur capacité à accueillir de nouveaux arrivants et de nouvelles constructions. Si ce n'est pas le cas, quelles seront les perspectives pour les années à venir ? On peut se poser quelques questions !

Il convient tout de même de ne pas sombrer dans le pessimisme, les règles peuvent évoluer.
Nous devrons, quoi qu'il en soit, aborder avec sérénité les épreuves qui ne manqueront pas de se présenter.
Aussi notre commune continuera son chemin et mettra tout en œuvre pour que celle-ci demeure accueillante et agréable à vivre.

Une nouvelle année, de nouveaux défis…

Je ne veux pas terminer sans remercier tous les bénévoles qui œuvrent avec dynamisme sur notre commune, seuls ou au sein d'associations.
Je vous laisse parcourir la rétrospective de l'année 2022.

Bonne année 2023

Le conseil municipal

- **Délégations communales :**

Affaires scolaires : Bruno Chassagnoux, Isabelle Briquet, Boris Klavun, Émilie Longy, Sandrine Milliroux

Appels d'offre : Bruno Chassagnoux, Éric Alaman, Michelle Cauty, Jacques Florion

Communication : Bruno Chassagnoux, Éric Alaman, Émilie Longy, Andréa Marleix, Sandrine Milliroux

Défense militaire : Laurent Estier

Embellissement : Isabelle Briquet, Michelle Cauty, Jacques Florion, Émilie Longy, Andréa Marleix, Sandrine Milliroux

Finances : Bruno Chassagnoux, Isabelle Briquet, Laurent Estier, Claude Ollier

Groupement Syndical Forestier du Trespeuch : Claude Ollier, Bruno Chassagnoux

Parc Naturel Régional : Boris Klavun, Andréa Marleix

Salle polyvalente : Éric Alaman, Boris Klavun

Stations d'eau : Éric Alaman, Laurent Estier, Claude Ollier

Syndicat de la Diège : Bruno Chassagnoux, Éric Alaman

Travaux : Éric Alaman, Laurent Estier, Andréa Marleix, Claude Ollier

- **Commissions de la communauté de communes :**

Aménagement de l'espace : Laurent Estier, Boris Klavun

CLECT *(commission locale d'évaluation des charges transférées)* : Isabelle Briquet, Sandrine Milliroux

Economie et attractivité : Bruno Chassagnoux, Andréa Marleix

Préservation de l'environnement : Bruno Chassagnoux

Proximité et citoyenneté : Boris Klavun, Émilie Longy

Ressources : Éric Alaman, Isabelle Briquet

Informations municipales

Adresse : 1 rue de la Mairie 19200 Saint Etienne Aux Clos

Téléphone : 05 55 94 52 56

Mail : stetienneauxclos@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-etienne-aux-clos.fr

Secrétariat : Jonathan Chavastel

Horaires : les mercredis et samedis de 9h à 12h

Nombre d'électeurs au 01/01/2023 : 202

Nombre d'habitants au 01/01/2023 : 249

Jurés d'assises 2023

Dalegre Roseline, Saint Etienne Aux Clos

Delatre François, Confolent Port Dieu

Raynaud Marie-Claude, Thalamy

Tarifs communaux 2023

Elèves	2.30€
Instituteur	5.00€
Intervenants	5.00€

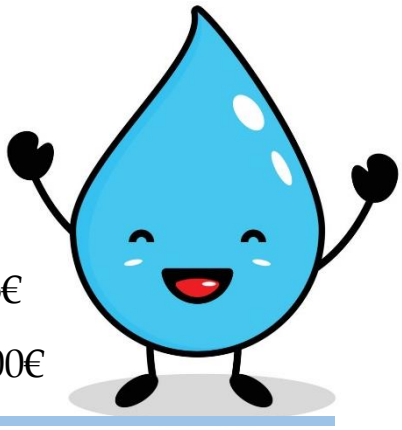

Prix m/3	0.75€
Abonnement	60.00€

Emplacement de 5m² :
- 50 ans renouvelables 500€
- 80 ans renouvelables 700€

Emplacement de 2.5m² :
- 30 ans renouvelables 200€
- 50 ans renouvelables 300€
- 80 ans renouvelables 500€

Columbarium :
- 30 ans renouvelables 400€
- 50 ans renouvelables 600€

Cavurnes :
- 30 ans renouvelables 500€
- 50 ans renouvelables 700€

Jardin du souvenir : Taxe forfaitaire incluant le coût de la barrette d'identification : 150€

Etat civil

Avis de décès

Boyer Christine	13/06/2022
Bonnefoy Pierre-Alain	17/09/2022
Tronche Martine	20/09/2022
Vivier Huguette	09/10/2022

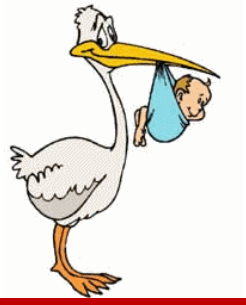

Naissance

Inouck Fiancette né le 10/01/2022 à Tulle

Bienvenue aux nouveaux habitants

Mr et Mme Planet Yvan, Nathalie et leur fille, 5 route de Charruséjoux
Mr Saugère François et ses enfants, 9 route du Sarniat
Mme Villechenoux Charlotte, impasse de l'Alambic Busséjoux
Mr Chassaing Anthony et Mme Marie Lucie, 1 rue des Chasseurs
Mr Chadeyron Anthony, 3 rue Antoine Trappe

Informations diverses

- Eclairage public : les horaires ont été modifiés

  Du 21/10 au 19/03 :

  De la tombée de la nuit jusqu'à 22h et de 6h45 jusqu'au lever du jour

  Du 20/03 au 20/10 :

  Le bourg : de la tombée de la nuit jusqu'à 23h et de 6h45 jusqu'au lever du jour

  Villages : de la tombée de la nuit jusqu'à 22h et de 6h45 jusqu'au lever du jour

- Le 1er Octobre 2022 Guylène Mouravy, employée de mairie en charge de la cantine et de la garderie a choisi de poursuivre son activité professionnelle au lycée Bernart de Ventadour. Elle a été remplacée par Emmanuelle Tomas.

- Repas des aînés : après quelques années mouvementées, le conseil municipal a le plaisir de convier les aînés à se retrouver autour d'un repas convivial et chaleureux en ce début d'année. Nous vous communiquerons une date très prochainement, nous espérons vous y retrouver nombreux et avons hâte de vous revoir après cette pandémie.

- Instance de coordination de l'autonomie d'Eygurande : pour votre information, l'instance d'Eygurande propose aux personnes âgées (60 ans et +) et en situation de handicap : de l'aide administrative, des aides ménagères, des aides à domicile, portage de repas, … Pensez à les solliciter : 05 55 94 53 88

- France Service : Aujourd'hui, de nombreuses démarches administratives se font sur internet… Vous rencontrez des difficultés ou vous n'avez pas d'ordinateur ? Les maisons France Service vous délivrent un premier niveau d'accompagnement ou vous orientent pour effectuer vos démarches relatives à différents partenaires nationaux (pôle emploi, MSA, ….).

  Ussel (05 55 46 17 60), Bort (05 55 46 17 60), Meymac (05 55 46 19 97)

L'eau, une ressource précieuse mais limitée…

Alors que l'hiver permet habituellement aux sols de se gorger d'humidité, et aux rivières et nappes phréatiques souterraines de retrouver leurs niveaux, le déficit des précipitations n'a pas permis de reconstituer les réserves. **Une situation inquiétante à cette période de l'année.**

Espérons un printemps pluvieux, sinon les prochains mois risquent d'être difficiles.

Afin de préserver au maximum nos réserves et éviter toute rupture d'alimentation, quelques gestes essentiels :

- Repérer d'éventuelles fuites : Robinet, chasse d'eau, ballon d'eau chaude, … (un robinet qui goutte gaspille 5 à 20m3 d'eau/an et une fuite de chasse d'eau, environ 100m3/an)
- Penser à protéger les compteurs extérieurs (notamment en période hivernale)
- Eviter le gaspillage
- Penser aux réserves d'eau de pluie pour les arrosages et les animaux
- Eviter le remplissage des piscines et le lavage des voitures l'été
- Arroser le strict nécessaire et privilégier les cuves, le paillage, les oyas…

L'eau potable coûte de plus en plus chère et nos sources ne sont pas inépuisables. Il faut savoir que nous faisons partie des rares communes qui gèrent leur propre réseau, mais jusqu'à quand…

Ce sont trois personnes, bénévolement, qui chaque jour, et quelquefois par jour en cas de problèmes, assurent la surveillance des consommations des stations (Froides maisons, Busséjoux et Charruséjoux)

Nous tenons à les remercier, sans oublier leurs prédécesseurs qui ont assuré la mission pendant des années. Sans eux, la gestion serait impossible.

En cas de surconsommation, il faut trouver l'origine et quelques fois, ça prend du temps, beaucoup de temps…
Chaque année, au moment des relevés de compteurs, nous constatons des consommations excessives qui parfois révèlent des fuites.

Economisons l'eau !

Aussi nous comptons sur votre vigilance.

PRÉFET
DE LA CORRÈZE
Liberté
Égalité
Fraternité

Face à la sécheresse :
Ayons les bons réflexes !

Fermer les robinets lorsque l'on se brosse les dents

Prendre une douche plutôt qu'un bain

Arroser les plantes avec **l'eau de pluie** ou **l'eau de nettoyage des légumes**

Vérifier les fuites

Utiliser les appareils en **mode économique**

Utiliser le lave-vaisselle et les stations de lavage

Équiper les robinets **d'aérateur**

Utiliser les appareils de lavage **à plein**

Approbation du plan local d'urbanisme intercommunal

Approuvé par le conseil communautaire le 8 décembre 2022, le projet de plan local d'urbanisme intercommunal a connu plusieurs phases essentielles, au contact des élus locaux et de la population, depuis son lancement en mars 2017.

01 **JUIN 2018 À AVRIL 2019**
diagnostic du territoire

02 **MAI 2019 À DÉCEMBRE 2019**
projet d'aménagement et de développement durable
> délibération du 23 janvier 2020

03 **JUIN 2020 À DÉCEMBRE 2021**
délimitation des zones et rédaction des règles d'urbanisme
> délibération du 9 décembre 2021

04 **JANVIER 2022 À JUILLET 2022**
consultation des partenaires et enquête publique

05 **FIN 2022**
validation définitive du PLUi et entrée en vigueur
> délibération du 8 décembre 2022

Etapes 1 et 2 :
355 journées de visites terrains dont 213 avec les élus

149 réunions
687 observations
377 rencontres
1650 appels de particuliers

90 réunions
579 observations
393 rencontres

3 conférences des maires
80 réunions et échanges téléphoniques

Pourquoi est-il si important ?

LE PLUI EST OBLIGATOIRE

- La loi ALUR impose l'élaboration d'un PLUI, **ce n'est pas un choix laissé aux EPCI ou aux communes**

MIEUX VAUT PLUI QUE RNU

- Beaucoup plus de droits à construire demain
- **Le PLUI est modifiable, pas le RNU**
- **Au RNU, les maires signent les permis <u>après analyse de l'Etat</u>**

LES LOIS SE DURCISSENT TOUS LES ANS

- La Loi Climat et Résilience restreint les futures urbanisation
- **Les PLUI démarrés après 2021 seront plus contraints que ceux débutés en 2018**

L'ETAT N'ACCOMPAGNERA PLUS SON ELABORATION

- L'Etat a subventionné notre PLUI en 2018, il ne le fera plus

Le PLUi a été approuvé, et maintenant ?

1ère modification du PLUi : 2023

Organisation de temps de travail avec les élus communaux pour apporter :

- Des corrections au règlement écrit
- Des corrections au règlement graphique sous réserve de maintien des surfaces à vocation d'habitat et d'une compatibilité à une procédure de modification

Mise en œuvre du PLUi : instruction des autorisations du droit des sols

Travail d'instruction et de pédagogie:

- Apprendre à utiliser le PLUi au quotidien
- Simplifier et accompagner le travail des mairies

L'impact de la loi « Climat et résilience »

La loi « Climat et résilience » a pour objectif ***d'atteindre zéro artificialisation nette des sols (soit plus aucune urbanisation des espaces naturels) d'ici à 2050. Elle vise également une division par deux du rythme de l'artificialisation dans les dix prochaines années****. Bien que la loi laisse un délai de six années aux collectivités pour réviser leur PLU au regard de cet objectif, Haute-Corrèze Communauté a fait le choix de prendre en considération, dès à présent, certains objectifs, dans l'attente de la publication des décrets d'application.*

Mise en conformité du PLUi : avant 2027

Nouveau

À partir du 1er janvier 2023, tous vos emballages se trient et vont dans *le bac jaune !*

À partir du 1er janvier 2023, le SYTTOM 19 met en place l'extension des consignes de tri sur tout le territoire. Le geste de tri est donc simplifié pour vous, tous les emballages se trient et doivent désormais être déposés dans le bac de tri jaune.

Haute-Corrèze Communauté mène une politique pour **faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères**.

Si les efforts conjugués ont offert jusque-là des résultats encourageants, il est temps d'aller plus loin. **Le Syttom 19**, syndicat de transport et traitement des ordures ménagères de la Corrèze, **simplifie les consignes de tri** pour augmenter ainsi les performances de recyclage sur le territoire.

Concrètement, à partir du 1er janvier 2023, tous les emballages auront leur place dans le bac de tri jaune.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient y être déposés aux côtés des emballages en métal, en papier, en carton et en verre.

Dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans le bac jaune **les emballages en métal, en papier en carton, les briques alimentaires, et tous les emballages en plastique sans exception**.

Plus de simplicité dans les règles de tri, c'est moins d'hésitation ! Pour les habitants, le bénéfice sera immédiat avec un **geste de tri quotidien facilité** pour qu'il devienne systématique. Pour la collectivité, **moins d'erreurs dans le bac, moins de refus** en centre de tri et donc un **plus fort taux de recyclage** à l'échelle du territoire.

Dès le mois de décembre et tout au long de l'année 2023, différentes phases de communication seront adressées aux habitants pour les accompagner dans ce changement :

- **signalétique sur camions de collecte et colonnes de tri**
- **publications dans les magazines des collectivités**
- **courriers et mémotris distribués dans les boîtes aux lettres**
- **diffusion d'affiches...**

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'une de nos ambassadrices du tri au 05.55.95.35.38.

SIMPLIFIER LE TRI : LES 3 RÈGLES À RETENIR

SI C'EST UN EMBALLAGE ?
> Vous pouvez le déposer dans le bac de tri !

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES
> Il suffit de bien les vider

DÉPOSEZ EN VRAC VOS EMBALLAGES DANS LE BAC
> Pas la peine de les mettre en sacs

HAUTE-CORRÈZE COMMUNAUTÉ

mémotri

À trier

Nouveau, tous vos *emballages* se trient !

Pour bien trier

- *Pensez à bien vider vos emballages, inutile de les laver.*
- *Déposez dans le bac vos emballages en vrac, ne pas les empiler ou les mettre dans un sac.*
- *Séparez bien les différents éléments d'un emballage.*

Tous les emballages en *plastique*

- *Bouteilles, flacons, pots, barquettes, sachets, films plastique, tubes...*

Tous les emballages en *papier et carton*

- *Briques alimentaires, cartonettes, boîtes, sacs en papier...*

Nouveau

Tous les emballages en *métal*

- *Bouchons, couvercles, capsules médicaments, boîtes de conserve, barquettes alu...*

À trier

Tous les *papiers*

Tous les papiers : journaux, livres, magazines, prospectus, catalogues, cahiers, enveloppes, impressions...

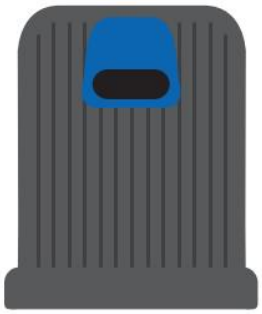

À trier

Tout le *verre*

Bouteilles, pots et bocaux bien vidés. Les bouchons et couvercles sont à déposer dans le bac jaune.

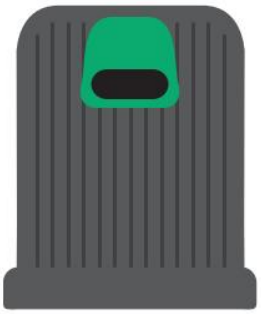

À jeter

Dans le bac *gris, marron ou vert*

En sac fermé : *ordures ménagères, produits d'hygiène (mouchoirs, couches, protections hygiéniques, lingettes...), vaisselle cassée, éponges, petits objets en plastique...*

À la déchèterie

Près de chez vous, une déchèterie vous accueille pour déposer vos encombrants, grands cartons, équipements électriques et électroniques, jouets, déchets verts, gravats, bois, textile, huile alimentaire, batteries...

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Guide du tri

Télécharger sur Google play

Télécharger dans l'App Store

CITEO

Cérémonie du 8 Mai

Fête du village

Cérémonie du 11 Novembre

Formation avec les pompiers

Départ de Guylène et arrivée d'Emmanuelle

Crèche de Noël

Les réalisations de 2022

Formation à l'utilisation du défibrillateur et aux premiers secours (16 et 23 février)

Pose d'une VMC à la salle polyvalente

Changement des radiateurs de la salle polyvalente

Réfection des huisseries de la salle de réunion, de la mairie et de l'école

Réfection d'un mur de la classe afin d'installer le TBI (tableau blanc interactif)

Réparation de l'escalier du clocher

Réparation du porche d'entrée de l'église et reprise des joints

Mise en place d'un « interrupteur-minuteur » (2h) pour l'éclairage du terrain de pétanque

Création d'une crèche de Noël afin de mettre en valeur nos Santons

Remplacement de la croix au lieu-dit « la Croix Haute »

Voiries : -Montéjoux

-Chassagnac

-Charruséjoux

Rue de l'école

Les projets de 2023

Remplacement de la croix de Chassagnac

Entretien de la porte de l'église et de celle de la chapelle de Busséjoux

Rénovation des murs en pierre entourant l'école/mairie

Changement du système de chauffage pour l'école/mairie

Isolation des greniers et des vides sanitaires pour l'école/mairie

Réparation des vitraux de l'église, partie urgente

Voiries :

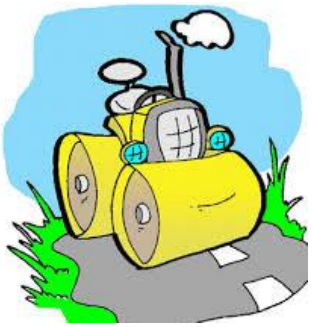

- Busséjoux

-Esclos

Plus d'un siècle les sépare

Inouck

Fiancette

né le 10/01/2022

Marie Louise

Chadeyron

née le 14/12/1921

La diversité de notre commune

Dominique GALCERA Couverture, zinguerie, menuiserie
05 55 94 69 37

Nathalie GALCERA Assistance Maternelle Agréée
05 55 94 51 11

Boris GARAUD Achat, vente, taille d'opale
05 55 95 65 59

Boris KLAVUN Arts et tradition du Chaume
05 55 94 41 88 06 83 25 52 70

Yvette MICHOUX Bar « Chez Yvette »
05 55 94 52 95

Yvan et Nathalie PLANET **«** Natyvzen » Massothérapeutes, praticiens Reiki
06 41 25 53 07 06 28 36 35 32

Jacques ROUMANEIX Entretien d'espaces verts
06 70 79 74 95

Mots des associations

A l’école en 2022

A la rentrée 2022, l’école de Saint Etienne aux Clos a accueilli 18 enfants (5 GS, 7 CP et 6 CE1) qui évoluent dans un environnement enrichi d’un nouveau tableau blanc interactif. Au cours de cette année, ils étaient accompagnés au quotidien par Cory Hélaine puis par Lorie Galcera.

Une nouvelle fois, l’observation et la compréhension du monde du vivant étaient à l’honneur. Dès le mois de janvier, M. Maubert a apporté 20 escargots afin de débuter un élevage en classe. Nous avons travaillé sur l’alimentation, le déplacement, la morphologie, la reproduction et la croissance des escargots au travers d’expérimentations. Au mois de juillet, la classe s’est rendue à la ferme des Plaines à Sarroux Saint Julien pour ramener plus de 70 escargots à l’héliciculteur et découvrir l’escargotière. Cet élevage a énormément intéressé les enfants qui ont pris très à cœur leurs nouvelles responsabilités.

Comme l’année dernière, la fête du 100ème jour d’école a marqué le début des semis en godets (vendus lors du marché organisé par l’association des parents d’élèves) et la plantation des 100 pommes de terre. Grâce à l’enthousiasme de la classe, les potagers individuels ont vu le jour au printemps avec des petits pois, des concombres, des courges, des potirons, des choux, des carottes, des salades, des épinards….
En parallèle, le verger s’est agrandi avec l’aide de Boris Garaud et la plantation d’un prunier ayant grandi en classe. Nous avons également observé les pêchers et les pruniers dont les noyaux avaient été mis en terre à l’automne 2021.

Au printemps, la classe a participé au concours proposé par l'association Ma petite planète dans le but d'impliquer les enfants et leurs familles dans l'usage des éco-gestes. Durant 3 semaines, à l'école et à la maison, tous ont réalisé des défis sur différents thèmes : alimentation, mobilité, biodiversité, eau, déchets, création… Ce fut un grand succès avec plus de 500 actions réalisées.

Au niveau sportif, les élèves ont participé à une rencontre d'athlétisme à Ussel et à un cross à Merlines organisés par l'USEP. A l'école, un cycle « rouler » a débuté fin mars avec l'intervention d'un conseiller pédagogique. Chacun a apporté son vélo et son casque pour une durée de 3 semaines. Les séances quotidiennes ont permis à certains d'apprendre à faire du vélo et à d'autres de se perfectionner.

L'école a également participé à différents concours : le rallye mathématiques, le prix Album jeunesse et au mois de juin la classe a rendu sa copie pour le prix FunamBulles. Chaque GS a créé une planche de BD. Les CP ont ajouté des bulles à une planche choisie parmi une sélection et les CE1 ont mis en voix une BD. Tous les niveaux ont reçu une récompense.

Enfin, à l'automne dernier, Emilie Longy (IREPS NA) est intervenue à sept reprises afin d'aborder quelques règles d'hygiène de vie autour de l'alimentation. Les enfants ont travaillé sur les sens, l'origine et les catégories d'aliments, l'équilibre alimentaire et l'activité physique. Ils ont également élaboré un menu préparé par la cantinière lors de la semaine du goût. Nous espérons que cette intervention leur permettra de conserver de bonnes habitudes alimentaires. Un voyage prévu au mois d'avril 2023 nous le dira car ils auront l'occasion de composer quotidiennement leur repas dans un self.

Association des écoles

Aix/Saint Etienne aux clos

Les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Le 15 novembre dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association. L'intégralité du bureau a été réélue et se compose ainsi :
Présidente : Aurélie DALLET
Vice-présidente : Emmanuelle TOMAS
Secrétaire : Jonathan CHAVASTEL
Secrétaire adjointe : Céline BONNET
Trésorière : Céline GHISGANT
Trésorière adjointe : Elise VAN KATWIJK

L'année 2022 a été très positive pour l'association, les manifestations ont connu un vrai succès :
- Organisation d'une tombola 100% gagnante où tous les tickets ont été vendus.
- Vente de chocolats et brioches aux alentours de Pâques.
- Le dimanche 22 mai s'est déroulé notre tout premier marché aux plants ! La journée a débuté par une randonnée puis par la vente de plants semés par les enfants de l'école de saint Etienne aux clos et les membres de l'association mais également les délicieuses préparations de cookies et riz au lait confectionnées par les élèves d'Aix !
- Le samedi 2 juillet, l'année s'est terminée par la kermesse. L'après-midi, les enfants et les parents ont pu profiter du soleil et des nombreux jeux dans la cour de l'école de Saint Etienne. La journée s'est terminée par une soirée paëlla où une centaine de convives ont pu se régaler grâce à nos cuisiniers et par une retraite aux flambeaux !
Le bilan très positif a permis de financer plusieurs sorties en bus pour l'école de Saint Etienne aux clos et la sortie à Murol pour l'école d'Aix !

Mais surtout nous avons pu reverser à nos deux écoles, la somme de 3 040 euros, soit 80 euros par enfant, qui permet de réduire le reste à charge pour les familles pour le futur voyage à Paris.
Un Grand merci aux parents pour leur participation et leur aide, mais également aux mairies des deux communes pour leur soutien ainsi qu'à ANITA ET YANNICK !

Projets pour l'année 2023

- Carnaval des écoles : Repas truffade et bal déguisé (11 mars)
- Vente d'un objet personnalisé par les enfants
- Randonnée et marché aux plants (courant mai date à définir)
- Fête des écoles : jeux l'après-midi et repas grillades en soirée (fin d'année scolaire)

Marché aux plants

Préparation des grillades

Petit ravitaillement pour nos marcheurs

Vente des préparations de l'école d'Aix

Retraite aux flambeaux

Voiture ballon (merci à Jeannot VASSIAS pour le prêt de cette magnifique voiture

Le Club des 5 clochers

En ce début d'année 2023, le Club des 5 Clochers vous présente ses meilleurs vœux ainsi qu'une bonne santé à tous.

Tout d'abord, nous aurons une pensée pour Louis FAGE (ancien trésorier du Club des 5 Clochers) qui nous a quitté durant l'année 2022.

Durant l'année, nous avons fait cinq sorties au restaurant :

- 30 avril 2022 à l'Aixois à Aix (32 personnes)
- 23 juin 2022 à St Merd Labreuille (30 personnes)
- 29 septembre 2022 à la ferme de Chadet (30 personnes)
- 10 novembre 2022 à Thalamy (29 personnes)
- Et enfin notre repas de Noël, le 11 décembre 2022 à St-Exupéry les roches chez Xavier (29 personnes)

Le 10 septembre 2022 nous avons reçu la troupe de théâtre les Xaintrigolos, soirée hilarante et très sympathique.

Actuellement nous sommes 38 adhérents au Club. Les personnes désirant s'inscrire sont les bienvenues (sans limite d'âge).

Le jeudi tous les 15 jours, nous avons jeux de société (belote, tarot, etc…)

Nous allons programmer notre assemblée générale fin février, début mars.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

La Présidente,

Annie LAFONT-RANVIER

Association SILVA

Que les années passent vite ! Nous nous les comptons en éditions du Festival « Signé NATURE » et cela en fera treize cette année… c'était un pari et il s'est révélé gagnant, grâce à vos soutiens, votre fidélité et vos encouragements.

2022 a été une très bonne cuvée avec notamment une participation record à notre concours international de photos nature dont le palmarès a été salué et publié dans la revue internationale Nat'Images.

Et nous préparons déjà celle des 21,22 et 23 juillet prochains qui, nous l'espérons, vous ravira et attirera un public d'ici ou d'ailleurs encore plus nombreux.

Toute l'équipe SILVA que j'ai l'honneur de présider est heureuse de participer à la vie associative de notre commune, véritable richesse que nous envient certaines autres communes.

A nos vœux de bonheur, de santé, de réussite pour chacun d'entre vous nous nous devons de rajouter des remerciements à Madame le Maire et tous les membres de son conseil pour l'aide apportée à la réalisation de notre manifestation. Aide et assistance sans faille dont nous bénéficions depuis la 1ère édition de « Signé NATURE » en…2011

Ceci dit il me reste à vous saluer et vous dire à bientôt pour de nouvelles aventures.

Julien PAPPALARDO

Président de l'association SILVA

Société communale des Chasseurs de Saint Etienne Aux Clos

En ce début d'année 2023, au nom du Conseil d'administration et en mon nom, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Qu'elle vous apporte santé bonheur et réussite.

Je profite de cette occasion pour remercier les conducteurs de chiens et les chasseurs qui s'investissent au mieux dans la vie de la société de chasse.

Je remercie encore les personnes qui tous les lundis après chasse découpent, partagent et distribuent les morceaux de gibier.

Cette année, malgré les dégâts importants occasionnés par les sangliers sur notre commune, nous nous sommes efforcés au mieux de réguler cette population. De nombreux prélèvements ont été réalisés cette saison.

Quant à la population des grands cervidés, nous poursuivons nos efforts afin de respecter les quotas imposés par la Fédération de chasse de la Corrèze.

A ce jour, le tableau des prélèvements est le suivant :

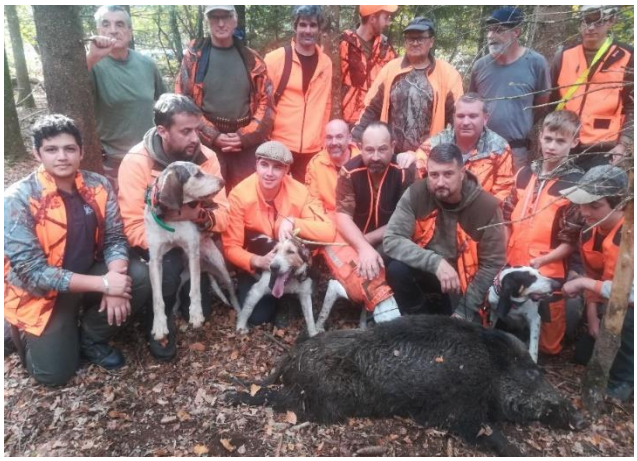

- 95 cerfs
- 31 sangliers
- 44 chevreuils

Le président
Éric ALAMAN

Comité des fêtes

Cette année encore, nous avons essayé d'animer notre village en variant les festivités : 14 juin, fête de la musique, 1er au 5 août quizz musical, 06 et 07 août, fête patronale, 15 octobre, concours de belote et soupe à l'oignon, 19 novembre randonnée et repas d'automne (soupe potiron et choucroute), 16 décembre, spectacle pour le Noël des enfants de la commune, et 31 décembre réveillon.

Délicieux jambons à la broche

Le magicien et les enfants

Le Père Noël, son aide de camp ! et les enfants…

Une bonne tablée souriante et motivée pour bien terminer l'an 22 !!

Il y en avait pour tous les goûts ! ....

Cela représente, vous devez vous en douter, une importante charge de travail en amont et en aval, que chacun d'entre nous assure avec courage et générosité. Nous sommes toujours très touchés par les retours que nous avons, ce qui nous « booste » pour les manifestations suivantes.

Nous avions mis en place une stratégie d'information par la distribution dans toutes les boîtes aux lettres de la commune d'invitations pour chacune de nos manifestations. Constatant l'inutilité de cette action, nous allons donc établir la liste de nos festivités à venir dans ce bulletin municipal. L'information concernant nos manifestations sera plus traditionnelle : journaux, radios locales, réseaux sociaux et affiches au café chez Yvette et sur le panneau d'affichage du parking de la salle des fêtes.

Ci- inclus le planning provisoire de nos manifestations 2023 :

- 04 février : assemblée générale de l'association, 18 h salle de réunion de la mairie,
- 04 mars : loto RESERVE AUX JOUEURS EN SALLE !
- 08 avril : rando et soirée créole,
- 17 juin : « Teuf de la Zicmu »,
- 04, 05 et 06 août, fête patronale.

Nous espérons vous voir toujours plus nombreux pour partager tous ces moments de convivialité, bonne humeur et bonne chère !!!!!

A ce sujet, nous tenons à mettre en avant nos supers « cuistots », Valentin, Thierry, Didier, Gaétan et Anthony, qui assurent un travail phénoménal en cuisine, secondés par « les petites mains » polyvalentes qui sont également présentes pour assurer buvette, montage/démontage du matériel, nettoyage, etc….

Un grand merci à tous les bénévoles et amis qui n'hésitent pas à donner de leur temps et de leur matériel, pour que nous puissions aller de l'avant. Une mention également pour notre Président, DJ et meneur de troupes, Rodolphe !!!

Souhaitons que 2023 soit aussi festif que 2022, avec le soutien sans faille de la municipalité.

BONNE NOUVELLE ANNEE 2023 à tous et à très bientôt avec nous.

Les membres du Bureau

……. Et le Président !

PS : pour une fois, je revendique le droit, pour les membres du comité, de passer devant le Président !

La Secrétaire (qui assume…)

Association pour la Sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon

ASDC a pour objet la protection des espaces naturels, du patrimoine bâti et des paysages de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon.

Cette association créée l'été 2019 est née de la nécessité de réfléchir, de s'informer puis de débattre ensemble d'un projet industriel d'implantations d'éoliennes sur les communes d' Aix, de Saint Fréjoux, et de Saint Etienne aux Clos.

De nombreuses actions ont été menées :

Réunion publique à Saint Etienne aux Clos
Marche sur la commune d'Aix
Plusieurs articles dans la Montagne
Rencontre avec les trois maires des communes concernées
Lettre aux élus , au préfet
Participation au collectif " Corrèze sans éoliennes "
Ces actions ont permis une large information auprès de la population, rendant ainsi moins opaque la teneur " business "de ces projets sur nos terres corréziennes.

Le projet Escurat sur les communes d' Aix et de Saint Fréjoux est actuellement " en veille" (Saint Etienne aux Clos a été retiré de ce projet pour des enjeux écologiques) . Par contre , nous déplorons très fortement la décision du préfet qui valide les projets d' Aix le Mareix et de Laroche prés Feyt en raison de leurs conséquences environnementales et des nuisances considérables qui affecteraient le quotidien des habitants (voir article dans la Montagne du 18 janvier sur notre site asdc19.org).

La plupart d'entre nous n'ont pas attendu pour prendre conscience de l'importance néfaste du réchauffement climatique et d'une nécessaire sobriété énergétique.
Des actions sont à mener, en concertation de préférence !
Nous restons vigilants !

Quoiqu'il en soit envers et contre tout nous vous souhaitons une excellente année 2023!
Une bonne santé !

Association pour la Sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon .

Association de pêche de l'étang des prades

Une nouvelle année commence, nous vous présentons tout d'abord nos meilleurs vœux pour chacune et chacun d'entre vous.

Lors de l'assemblée générale du 23 avril 2022, le bureau a été partiellement modifié. En effet Isabelle Briquet a souhaité passer le relais. Nous la remercions pour son engagement et sa disponibilité pendant ces 30 années ! C'est Nathalie Galcera qui a été élue pour lui succéder au poste de trésorier.

Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous accueillons Marc Serres en tant que secrétaire adjoint.

La composition du bureau est donc la suivante :

PRESIDENT : Sylvain Ollier
VICE PRESIDENT : Éric Alaman
TRESORIERE : Nathalie Galcéra
TRESORIER ADJOINT : Robert Michoux
SECRETAIRE : Hervé Milliroux
SECRETAIRE ADJOINT : Marc Serres
GARDE : Sandrine Milliroux

Du 1er mai au 30 octobre, de nombreux lâchers de truites ont été effectués, malgré la sécheresse et la canicule pour le bonheur des pêcheurs toujours aussi fidèles.

Pour 2023, nous vous attendons nombreux pour de nouvelles parties de pêche !

L'Echo du Dognon

Extrait de mai 1962

Poisson d ' avril

Yvette découpe un poisson en papier, délicatement elle le pique au col du blouson de Daniel .

Mon frère ne s'est aperçu de rien et il continue à promener son poisson et nous , nous rions .

Enfin maman demande en souriant : «Qu'est ce que cette queue qui dépasse : » . Yvette est contente de son exploit .

Paul Bonnière 10 ans

Le soldat

Je me déguise en soldat .

Je m ' entoure le corps de carton pour me faire une armure .

Au milieu d ' un autre carton j'ajuste une poignée faite d ' un mouclier je découpe un masque de carton et je vais me regarer dans la glace je me trouve drôle

Dédé Tronche

Au bord de la mer

La mer Méditerranée toute verte faif de grandes vagues .

Une vague arrive , elle m ' éclabousse tout entier et elle m'entraine heureusement que mon tonton me retient !

Alain Fiancette 7 ans

LA MER

Après quinze heures de voyage , nous avons atteint la Mer Méditerranée à Cannes . Nous avons longe la côte jusqu ' à Monte — Carlo . La mer était d ' un beau bleu foncé , de petites vagues l ' ondulaient

— Nous nous sommes promenés sur la plage de Cannes est ; une vague plus forte que les autres nous a surpris sur les galets et nous a mouillé les pieds

Quelques baigneurs s ' ébattait dans l ' eau qui n ' était pas froide . De petits voiliers blancs et des petites barques à moteur voguaient au large .

— Jean Fianciette 9 ans —